



Bulletin d'informations communales

DINANT

Côté ville... Côté champs

Vingt ans de Montmartre à Dinant



Bimestriel

août 2016

n° 118

“ LA BOURSE EST AGITÉE, PAS MES NUITS. ”

Découvrez le Flexiplan Record
et investissez sans souci

Ce document est distribué à des fins promotionnelles et ne constitue aucun conseil en matière d'investissement. Ce placement peut ne pas être adapté à votre situation personnelle.

Le Flexiplan Record est un plan d'investissement périodique (non fiscal). Versements possibles à partir de 25 euros (par fonds). Les montants sont investis dans des parts de fonds de capitalisation de droit luxembourgeois ou belge (à durée indéterminée). Avant de souscrire, nous vous invitons à consulter les informations clés pour l'investisseur (KIID), le prospectus et le dernier rapport périodique de la sicav. Les placements sont toujours accompagnés d'un certain risque. La valeur de votre placement est susceptible de fluctuer. Votre investissement initial n'est pas garanti. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur (KIID) et le dernier rapport périodique des fonds dans lesquels il est investi dans le cadre du Flexiplan sont disponibles, en français et en néerlandais, dans toutes les agences Record Bank et sur www.recordbank.be. Le service financier des fonds concernés par le Flexiplan Record est assuré par Record Bank. Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées dans la presse financière chaque jour ouvrable bancaire belge. Commission d'émission: max. 3% (fonds NNI Investment Partners) ou 1% (Record Fund), Commission annuelle de gestion: en fonction du compartiment choisi, Taxe de bourse en cas de rachat (action de capitalisation): 1,22% (avec un maximum de 2.000 euros). Plus-value pas taxée, sauf si le sicav contient plus de 25% de produits productifs d'intérêts (dans ce cas, un précompte mobilier de 27% est d'application sur la partie obligataire). Taxe en vigueur au 21/05/2015, sous réserve de modifications. Fiscalité: en fonction du fonds (compartiment) choisi. Par "fonds", nous entendons: sicav (société d'investissement à capital variable) et compartiments de droit luxembourgeois ou belge. Le Flexiplan Record vous est proposé (sous réserve d'acceptation par Record Bank sa et d'accord mutuel) par Record Bank Belgique sa - avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere - RPM Bruxelles - TVA BE 0403 263 642. Vous trouverez des informations sur le traitement des réclamations sur <http://www.recordbank.be/fr/contact/reclamations>. Toute réclamation découlant des ou relative aux conditions du présent avertissement est soumise au droit belge.

Record Bank sa - Siège social: avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere, Belgique - RPM Bruxelles - TVA BE 0403 263 642
BIC (SWIFT): HKBABE22 - IBAN BE36 6520 4099 5181 - www.recordbank.be
E.R.: H. Schor, avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere.

LBO-Finances SPRL

Avenue Schlogel, 117b
5590 CINEY
083/21.12.07

Rue Saint-Jacques, 350
5500 DINANT
082/66.77.68

lucien@lbofinances.be


Record Bank
Tout simplement.



DE BONHOME

Assurances & Banque

www.debonhome.be



**vous voulez le meilleur pour
vous et votre famille ?**

Nous nous chargeons de tout, rapidement.
Vous pouvez également nous contacter par téléphone,
gratuitement et sans engagement de votre part.

vosre assurance familiale
évolue avec vous
et s'adapte à vos besoins



avec
assistance vélo
GRATUITE
incluse

réinventons / le service 

Rue A. Sodar 2 - 5500 Dinant

Assurances de BONHOME

Hugues et Eric de Bonhome

Tél. 082/22.34.63 - 22.65.31 - assurances@debonhome.be

FSMA : 014427A/019905A



Tél. 082/22.85.59 - gerard.debatty.12813@axa-bank.be

Banque

Gérard Debatty

FSMA : 62587A-cB

EDITORIAL

Mesdames,
Messieurs,
Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Les trains arrivent à l'heure...

Pour ceux qui ont l'habitude de lire l'éditorial du bulletin communal, vous savez que j'ai toujours essayé de cultiver un certain optimisme plutôt que de contribuer à amplifier les difficultés qu'une ville comme la nôtre peut rencontrer. Difficultés légitimes quand une grande campagne de travaux est en cours.

Il est néanmoins manifeste que depuis quelques semaines, ces travaux ont pris une tournure nettement plus positive et constructive que tout ce qui a été entrepris jusqu'à présent et qui concernait, ce que l'on appelle dans le jargon technique, les impétrants : eau, gaz, électricité et téléphonie.

Ces travaux par lesquels nous étions forcés de passer avant d'entreprendre les travaux concrets de rénovation et d'embellissement du cœur de ville ont été extrêmement pénalisants pour tous sans exception.

Aujourd'hui, fort heureusement, la ville commence à se transformer et, petit à petit, les Dinantais mais aussi les touristes disposent d'éléments visuels qui permettent de comprendre ce que va devenir la ville de Dinant.

Il est indéniable et nous le démontrerons dans les prochaines semaines, que de cet élément résulte un effet boule de neige en matière d'investissement, y compris sur le plan commercial dans notre ville.

Nous avons donc franchement des raisons d'être optimistes.

Comme me le disait récemment un investisseur anversois intéressé par un très grand projet de développement sur le territoire de la ville de Dinant, « **c'est le moment d'investir à Dinant** ».

C'est justement en cette période qu'a été inaugurée, en présence du Ministre François Bellot et votre serviteur la nouvelle ligne reliant directement notre gare de Dinant à l'aéroport de Zaventem.

Ce nouveau service à la population est excessivement important pour positionner notre gare comme maillon essentiel du réseau de mobilité ferroviaire dans notre pays.

Ce service à la population dinantaise mais également de l'ensemble de la l'arrondissement de Dinant-Philippeville, voire même du nord de la France - les villes de Charleville-Mézières et Givet étant excessivement intéressées – permettra ainsi aux citoyens de rejoindre l'aéroport de Zaventem sans devoir fréquenter le ring de Bruxelles ni payer le parking de l'aéroport pour une longue durée.

Dans le sens inverse, cette ligne offre également la possibilité aux milliers touristes qui arrivent chaque jour à Bruxelles de rallier directement notre belle ville mosane.

À nouveau, tout cela est très positif et gageons que ces éléments contribueront à valoriser l'image de marque et le positionnement stratégique de Dinant.

 **Richard FOURNAUX,**
Bourgmestre

MONTMARTRE À DINANT FÊTE SES 20 ANS !

« Montmartre, les artistes dans les rues du vieux Dinant », vous connaissez ? Cela fait maintenant 20 ans que l'événement est organisé dans la cité mosane. L'ASBL Dinant Montmartre peut se targuer d'avoir fait de cet évènement un incontournable des rendez-vous culturels à Dinant.

Cette 20e édition aura lieu le dernier dimanche de septembre, soit le 25, de 10h à 18h dans les venelles serpentant autour de la Place Saint-Nicolas, point de départ de cette véritable exposition culturelle à ciel ouvert.

A cette occasion, le peintre animalier dinantais André Buzin a accepté de parrainer l'édition. Il exposera plusieurs de ses oeuvres dans le hall du Centre culturel.

Plus de 100 artistes professionnels ou amateurs en peinture, photographie, arts graphiques et plastiques se donneront rendez-vous pour le plaisir de vos yeux. Le body-painting fait son retour après une année sabbatique. Cette année, ce ne sont pas moins de trois maquilleurs professionnels qui travailleront sur leurs modèles.

Vous retrouverez l'ambiance du quartier parisien au sein d'un parcours d'un km dans le vieux quartier piétonnier de la ville et découvrirez, bercés par le son de l'accordéon, du violon ou encore la voix d'une chanteuse de rue, les œuvres exposées pour l'occasion.



Découvrir des créations logées derrière une porte cochère, « lovées » dans un parc ou accrochées dans de petits jardins de ville est un délice à partager sans compter.

L'évènement, gratuit, prévoit également des animations pour les enfants.

Envie d'exposer vos œuvres ? N'hésitez pas à surfer sur www.dinant-montmartre.be pour obtenir tous les renseignements utiles.

Ne traînez pas : la clôture des inscriptions est prévue le 21 septembre.



OUVERTURE AUTOMAGIQUE

OPEL OnStar
on board



La nouvelle Astra Sports Tourer avec hayon mains-libres.

La Voiture de l'Année 2016 se distingue par de luxueuses innovations haut de gamme :



- hayon mains-libres
- plus spacieuse, plus légère
- Opel OnStar – votre assistant personnel pour la connectivité et les services

opel.be 3,3-6,2 L/100 KM 88-142 G/KM Info environnement (AR 19/03/2004): opel.be DEVELOPPEZ VOTRE SÉCURITÉ.



DINANT MOTORS

Rue Fétis 53, 5500 Dinant, Tél. 082 22 30 26

AVENUE SCHLÖGEL

VOTRE APPARTEMENT DE QUALITÉ AU CŒUR DE CINEY



Les Villas des Cimes



UNE COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES DE CONFIANCE



Nos plus !

- VENTILATION DOUBLE FLUX
- CITERNE EAUX DE PLUIE
- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- CHAUDIÈRE À CONDENSATION
- VÉLOS ÉLECTRIQUES
- LOCAL SERVICES

DEVENEZ UN PROPRIÉTAIRE SEREIN !

IMMOLUX
PROMOTION
IMMOBILIÈRE

INFOS → 0477 56 38 08 - www.immolux.eu

TRAVAUX

Des palmiers sur la Croisette ?

Les travaux de la Croisette ont repris depuis le 16 août, date de fin des congés pour le secteur du bâtiment. Elle prend chaque jour un peu plus forme et le collège communal prépare « l'après-Croisette ».

Il s'est déjà interrogé sur le fleurissement de celle-ci, avec une visite au Jardin de Botanique de Meise pour préparer cela. Que retenir de cette visite ? La possibilité de border la Croisette de... palmiers !

« Nous n'en sommes encore qu'au stade de la réflexion, mais l'idée fait son chemin. Il faut encore étudier la faisabilité sur le plan logistique et budgétaire, mais c'est en bonne voie », explique le bourgmestre Richard Fournaux. Les jardiniers de la Ville étaient présents à Meise pour recevoir quelques bons conseils. Ils pourraient même, à l'avenir, effectuer quelques jours de stage au sein du Jardin botanique afin d'être accompagnés sur la gestion de plantations telles que les palmiers.



La pose de la fibre optique a repris

Les travaux de pose de la fibre optique ont repris depuis la deuxième semaine du mois d'août à Dinant. Pour rappel, ces travaux permettront d'équiper la ville d'un réseau de caméras de surveillance. Ces dernières seront installées après la pose de la fibre optique, c'est-à-dire dans le courant du mois de septembre. Tout cela, bien entendu, sous réserve des conditions météorologiques rencontrées. L'objectif poursuivi par l'installation de ces caméras de surveillance est de lutter contre les incivilités de tous types à Dinant. Avec la fibre optique, tous les bâtiments communaux seront reliés entre eux, ce qui permettra des économies en matière de téléphonie et d'internet.

KICKER 2015 -2016

« On prend les mêmes et on recommence ! »

En septembre 2016, l'Amicale communale entamera son 15ème championnat.

Elle aura ainsi, en matinée dominicale, rassemblé une bonne soixantaine de membres du personnel dinantais en retraite.

Depuis le début des opérations, 4 mandataires communaux n'en ont raté aucune : Bernard Gerboux, Marc Haubursin, Omer Laloux et Antoine Tixhon.

Thierry Bonjean, lui aussi présent au départ, dut déclarer forfait une saison pour cause de « surabondance » d'activités associatives.

Dix-huit compétiteurs participèrent plus de dix années. Quatre d'entre eux, hélas, ont quitté définitivement la scène : Michel Maurer, René Dubois, Gérard Libert et Freddy Baudart.

Si le nombre de joueurs a constamment augmenté, le nombre de divisions aussi, passant de une à quatre.

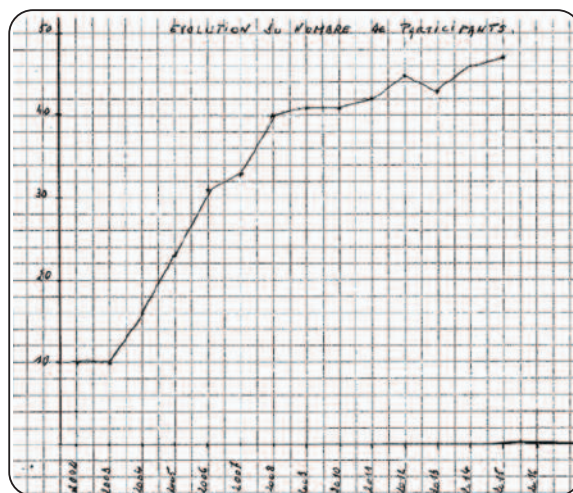


Après un début sans suprématie très marquée, le championnat connut deux périodes dominées par René Ladouce tout d'abord (2005 - 2010) puis surtout par Jacky Flament, véritable Ronaldo du babyfoot mosan !

Actuellement Jacky est toujours ... « dominant » ... mais certains jeunes loups tentent d'écarter sa « superbe »... tandis que la présence féminine s'accroît (13 sur 47).

À noter également la diversité des participants : 13 sont mandataires communaux et 8 CPAS - 12 sont fonctionnaires communaux et 6 CPAS

Le Championnat 2015-2016 s'est terminé par les victoires de Jacky Flament (Division I), Germain Tixhon (DII), Maurice Bayenet (DIII) et Isabelle Monfort (DIV) tandis que la Journée de Coupe (19 juin) consacra J.Flament-F.Rouard la meilleure équipe de l'année.



Saison	Nbre de joueurs	1er	Equipe
2002-2003	10	O.LALOUX	HAUBURSIN-LALOUX
2003-2004	10	B.GERBOUX	GERBOUX-LALOUX
2004-2005	16	R.LADOUCE	GERBOUX-LADOUCE
2005-2006	23	R.LADOUCE	DUBOIS R.-LADOUCE
2006-2007	31	B.GERBOUX	HAUBURSIN-MARESCHAL
2007-2008	33	R.LADOUCE	FLAMENT-NICOLAS
2008-2009	40	J.FLAMENT	FLAMENT-LADOUCE
2009-2010	41	J.FLAMENT	FLAMENT-BONJEAN
2010-2011	41	J.FLAMENT	FLAMENT-MARESCHAL
2011-2012	42	J.FLAMENT	FLAMENT-LALOUX
2012-2013	45	J.FLAMENT	FLAMENT-HAUBURSIN
2013-2014	43	J.CAPELLE	CAPELLE-FLAMENT
2014-2015	46	J.FLAMENT	BONJEAN-FLAMENT
2015-2016	47	J.FLAMENT	FLAMENT-ROUARD

PATRIMOINE

Le calvaire a retrouvé sa place sur les hauteurs de Leffe

Le calvaire situé sur les hauteurs de Leffe, en face de la salle Michel Maurer, a retrouvé sa place. Le béton moulé sur armatures métalliques qui composait le précédent calvaire s'était fortement détérioré au fil du temps. Il commémorait le massacre de plus de 70 civils du quartier de Leffe par les troupes allemandes le 23 août 1914.

Le nouveau calvaire a été posé par les services communaux le mardi 12 juillet. La croix provient du cimetière de Foqueux, sur une tombe qui n'était plus entretenue depuis de longues années et gênait l'aménagement du cimetière.



Restauration de tombes de victimes civiles du 23 août 1914

La Ville de Dinant a récemment procédé à la restauration d'une dizaine de tombes de fusillés du 23 août 1914. Ces tombes sont réparties dans les cimetières de Foqueux et de Leffe. Ce chantier a été mené à bien grâce à l'aide financière de la Cellule de gestion du patrimoine funéraire (DGO4) de la Région Wallonne.

Sous la direction de leur instituteur, M. Bertrand Libert, les élèves de l'école communale de Falmignoul ont participé au projet en réalisant un panneau commémoratif du souvenir. Celui-ci sera fixé à proximité des tombes rappelant les tragiques événements du 23 août 1914.

Victor Floymont
Echevin du Patrimoine

Pascal Saint-Amand
Service du patrimoine



Les associations patriotiques recherchent des porte-drapeaux

Les associations patriotiques dinantaises recherchent des porte-drapeaux bénévoles pour prêter lors des différentes manifestations à caractère patriotique (par exemple 11 novembre, 15 novembre, 08 mai, 21 juillet, 23 août) ainsi qu'à d'autres dates réservées à quelques fêtes locales.

Adultes ou adolescent(e)s sont les bienvenus.

Une seule condition : jouir de ses droits civils et politiques.
Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester auprès de Brigitte CROUQUET – secrétariat du Bourgmestre – 082/21.32.71 – brigitte.crouquet@dinant.be.

Margaux Pigneur,
Echevine des Associations patriotiques et de la Mémoire.

ENVIRONNEMENT

Le Programme communal de développement rural pour Dinant approuvé

Le deuxième Programme communal de développement rural (PCDR) pour Dinant a été approuvé ce 23 juin 2016. Le deuxième PCDR a été validé en moins de 2 mois par le Gouvernement wallon... Le délai d'approbation pour une durée de 10 ans a été court, preuve que les projets tiennent la route et sont de qualité. Il propose trois grandes différences par rapport au précédent PCDR (datant de 2007) : il répond à la philosophie de l'Agenda21 et intègre les principes du développement durable ; de plus il intègre désormais tout le territoire, y compris la zone urbaine.

Quelques projets sont déjà en cours, faisant partie de ce que l'on appelle le « Lot 0 » :

- Mise en zone 30 de portions de routes dans les villages. Des ralentisseurs ont déjà été placés à Awagne et Bouvignes. Il y a d'autres endroits pour lesquels c'est en cours de réflexion, sans que ce soit décidé à l'heure actuelle.
- « Dinant accueille » : dans chaque village, création d'un espace accueillant (bancs, table) avec des informations communales, des cartes de promenade, ... Il y en a déjà un qui a été réalisé, à Foy-Notre-Dame.
- Le cantonnement des travaux : réorganisation du travail des ouvriers communaux dans les villages.
- Création d'un jardin/potager communautaire dans le quartier de Wespin : c'est en cours, l'inauguration se fera en septembre
- Mise en valeur des chemins et sentiers : balisage, entretien, etc. des sentiers. Des ouvriers ont été engagés spécifiquement pour ce travail grâce au programme de la Région Wallonne appelé « Wallo Net ».
- Agenda 21 communal : au sein de l'administration communale, montrer l'exemple en matière d'écologie.

Les projets du « Lot 1 », c'est-à-dire les projets à mener dans les 2 à 3 ans :

- Aménagement du village de Thynes, phase 2 (la première phase a été réalisée dans le 1er PCDR) : sécurité des piétons, nouveaux trottoirs, ...
- Construction d'une Maison de village à Sorinnes. Elle sera destinée à des activités multiples : services de proximité, Espace Public Numérique, tourisme, relais d'infos communales, relais pour les activités du CCRD, activités pour les écoles ou la maison de repos, lieu propice au développement socio-récréatif, ...
- Création d'un jardin médiéval à Thynes
- Aménagement du village de Dréhance
- Appui aux produits locaux
- Plan communal de développement de la nature

Les projets du Lot 0 sont pris en charge par le budget communal. Par contre l'aménagement de Thynes, la construction d'une Maison de village à Sorinnes ainsi que la création d'un jardin médiéval à Thynes sont des projets susceptibles d'être subsidiés à 80% par la Région. De nouveaux projets, correspondant à la philosophie du PCDR, peuvent également voir le jour.

Le PCDR est le fruit de la réflexion de la Commission locale de Développement Rural (CLDR). La CLDR réunit des citoyens qui réfléchissent ensemble au développement du territoire de Dinant et proposent ensemble des actions réalistes. Elle se réunit environ tous les 3 mois et tous les Dinantais y sont les bienvenus ! **A ce propos, un appel public est lancé en vue de renouveler la CLDR (voir ci-contre).** La participation des citoyens peut aussi se faire au sein de groupes de travail pour mettre en œuvre des projets particuliers : potagers ou vergers communautaires (comme à Wespin, par exemple), aménagement de sites ou sentiers, événements tels que fête des vergers ou fête des jeunes, etc.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Christophe Goffin, Secrétaire de la CLDR, 082/213290 service.environnement@dinant.be

Victor Floymont, Echevin du développement rural
René Ladouce, Président de la CLDR

Vous voulez participer au développement rural de Dinant ? Faites-le savoir !

A l'occasion du démarrage de son nouveau PCDR, Dinant souhaite renouveler la commission de citoyens (CLDR) qui pilote ce programme. Si contribuer au développement territorial de votre commune vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec l'éco-conseiller de la Ville de Dinant Christophe Goffin. Il vous renseignera sur les multiples possibilités de vous impliquer selon vos disponibilités et/ou vos centres d'intérêt. Il est possible d'être membre reconnu de la CLDR, membre d'un groupe de travail consacré à un thème/projet spécifique ou simplement tenu informé et consulté pour des questions ponctuelles.

Tout citoyen peut être candidat s'il a la volonté de réfléchir conjointement aux actions locales capables de dynamiser le territoire. L'idéal est que les participants représentent au mieux l'ensemble des intérêts, des villages, des quartiers, des groupes qui composent l'entité de Dinant. La diversité est la garantie de prendre en compte tous les aspects et de réussir au mieux les actions !

Contact : Christophe Goffin – service.environnement@dinant.be ou 082 21 32 90.

Le potager partagé de Wespin prend forme !

Le potager partagé situé dans le quartier de Wespin ne cesse de prendre forme. Le projet, soutenu par la Ville de Dinant, figure dans le Programme communal de développement rural de la commune qui vient d'être approuvé par la Région wallonne.



Heytens

STORES, RIDEAUX, PANNEAUX JAPONAIS
SUR-MESURE

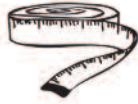
Heytens vous propose des
SERVICES PERSONNALISÉS
pour **VOTRE PROJET SUR-MESURE**



Conseil déco
à domicile



Prêt
d'échantillons



Prise de mesures
de vos fenêtres



Livraison



Pose



Entretien



*conditions en magasin

HEYTENS DINANT

324 Rue Saint-Jacques - ☎ 082/22.56.75



peintre
décorateur

devis gratuit

Kévin PICARELLA

Rue Ariste Caussin 54

5500 Anseremme

Tél. : **0498/ 36 52 07**

picarellakevin@gmail.com

Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)



Ets
LEMINEUR
& FILS SPRL

**POELERIE
FOYERS - INSERTS
TUBAGE CHEMINÉES**

Zoning de la Voie Cuivrée 3

5503 SORINNES

Tél. 082/22 35 16 - Fax 082/22 35 14

Robert CLOSSET



Toujours
à votre service

0475/27.55.17

www.robertclosset.be



Le seul
spécialiste
du cigare
Tabacs
Cigarettes

La Tabatière
fête ses 45 ans

Idées cadeaux
Articles fumeurs

rue de la Station, 35
DINANT

Tél./Fax (082) 22 35 20

ENVIRONNEMENT

Êtes-vous le champion du tri PMC ? Visez juste !

=> Pour être champion du tri PMC, videz bien vos déchets !

Canettes, bouteilles et cartons à boissons à moitié remplis se retrouvent trop souvent dans les sacs PMC. C'est une erreur car, non vidés, ils risquent de couler sur les chargeurs de la collecte ou d'éclater lors du concassage des sacs dans le camion de collecte. D'autre part, arrivés sur la chaîne de tri des PMC, ils y sont refusés. De ce fait, ils ne sont pas recyclés !

Pourquoi les bouteilles, canettes et cartons pleins ne sont-ils pas recyclés ?

Les bouteilles en plastique sont triées par des machines qui les détectent et les éjectent quand elles sont pleines ou à moitié. Il en est de même pour les canettes en aluminium, en acier et les cartons à boisson. Toutes les machines aiguillent ces 4 types de déchets vers leur flux respectif et n'acceptent pas les emballages pleins. Elles fonctionnent selon le principe d'une force d'éjection ou d'attraction (par exemple avec des aimants pour les métaux) permettant de concentrer tous les emballages du même type dans un flux purifié. Si les emballages ne sont pas vidés, cette force n'est pas suffisante et ils se retrouvent dans les erreurs de tri.

Donc, si au départ, votre volonté était de bien trier les canettes, bouteilles et cartons à boisson, le résultat final est malheureusement qu'ils ne seront pas recyclés parce que mal vidés.

=> Pour être champion du tri PMC, on jette toutes les barquettes dans les poubelles de déchets ménagers non recyclables !

Barquettes transparentes en plastique à charcuterie, fromage, beurre, viennoiserie... Ne sont pas des flacons ou bouteilles en plastique. Elles ne vont pas dans le sac PMC mais dans la poubelle



de déchets ménagers non recyclables (conteneur ou sac payant communal) ! Comme d'ailleurs les pots de yaourt, barquettes de beurre et de glace, pochons de compote ou de jus de fruit !

Pourquoi ne faut-il pas jeter les barquettes dans les sacs PMC ?

Les barquettes transparentes sont constituées du même plastique que celui des bouteilles (PET). Alors, pourquoi ne pas les accepter dans les sacs PMC ? Certains éléments sont ajoutés dans le plastique des barquettes pour protéger les aliments. Cet ajout empêche le recyclage des barquettes. Mélangées aux bouteilles en plastique, des trieurs doivent les retirer manuellement. Ce travail est très fastidieux et à un coût.

=> Pour être champion du tri PMC, n'accrochez pas vos bidons aux sacs !

Attacher son emballage PMC à son sac bleu rempli n'est pas une bonne idée ! Les bidons doivent être mis dans le sac bleu. Inutile aussi de les relier les uns aux autres en une belle guirlande attachée au sac. Ni le sac PMC, ni les bidons ne seront recyclés. C'est un geste deux fois perdant !

Pourquoi ne faut-il pas accrocher ses bidons au sac PMC ?

Les emballages PMC tels que les bidons de lessive

et les sacs bleus PMC doivent être triés séparément car ils ne sont pas recyclés de la même manière. S'ils sont attachés, aucune machine ne pourra les séparer. Le sac et le bidon se retrouveront dans les erreurs de tri.

L'effort réalisé pour trier les PMC et acheter le sac PMC est rendu inutile par cette mauvaise habitude. Et même si, mis dans les erreurs de tri, ils sont valorisés par incinération, ce procédé coûte plus cher à la collectivité que le recyclage.

=> Pour être champion du tri PMC, on jette les sacs et films en plastique propres au parc à conteneurs !

Les sacs et films en plastique ne vont pas dans les sacs bleus PMC car ils sont trop légers et rendent le travail du tri du sac PMC trop complexe. Par ailleurs, s'ils sont propres, ils ont leur propre filière de recyclage et sont repris dans les parcs à conteneurs.

D'accord, les sacs et films plastiques ne vont pas dans le sac bleu PMC mais, une fois déposés au parc, en quoi sont-ils recyclés ?

Après être lavés et séchés, les films plastiques sont transformés en granules avant d'être recyclés pour refaire des films plastiques multicolores, des bâches agricoles...

Sont repris au parc, les sacs de grandes surfaces, les films plastiques entourant les revues, les films d'emballages de construction, les films d'emballages de mobilier, de palettes, les films entourant les packs de boisson.

Attention : ils doivent être propres. Sales (ayant contenu du terreau, de la nourriture pour animaux, des restes de toutes matières ...) ils vont dans la poubelle des déchets ménagers résiduels.

Plus d'infos sur : www.bep-environnement.be

Un jouet sympa servira deux fois !

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans les 33 parcs à conteneurs le samedi 15 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès des enfants). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la réutilisation !

Les jouets seront redistribués par des associations sociales locales à un autre enfant pendant les fêtes de fin d'année.

Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 15 octobre dans le parc à conteneurs le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...




Vous désirez obtenir l'adresse du parc à conteneurs le plus proche de chez vous ? Surfez sur www.bep-environnement.be.

Les pesticides ? Oui, mais pas partout et avec parcimonie

Il est désormais interdit d'utiliser des herbicides¹ sur des surfaces imperméables ou peu perméables telles que voiries, trottoirs, pavés, graviers, ... reliés :

- à un réseau de collecte des eaux pluviales (filets d'eau, grille, avaloir, ...)
- aux eaux de surface (cours d'eau, étangs, ...)

En plus, que vous soyez commune ou particulier, une zone tampon doit être respectée.

Où ?	Sur quelle largeur ?	Exemple
Le long des eaux de surface	Minimum 6 mètres à partir de la crête de berge (et sur une distance ne pouvant être inférieure à la distance définie dans l'agrément du pesticide)	
Le long des terrains revêtus non cultivables reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales	1 mètre	
En amont des terrains meubles non cultivés en permanence (terrains vagues, talus, ...) sujets au ruissellement en raison d'une pente supérieure ou égale à 10 % et qui sont contigus à un terrain revêtu non cultivable relié à un réseau de collecte des eaux pluviales	1 mètre à partir de la rupture de pente	

¹ Substances et préparations (même bio) destinées à détruire les plantes indésirables, à détruire certaines parties des plantes ou à prévenir une croissance indésirable de végétaux

Moins de pesticides, c'est aussi, un plus pour notre santé et celle des ouvriers communaux, ainsi que moins d'impact sur l'eau et le sol.

Sous les clôtures

Sous les clôtures électriques, l'idéal est de faucher ou de débroussailler. Ensuite, en général, une fois que le bétail revient dans les prairies, il se charge naturellement de l'entretien en broutant sous les clôtures.

Aménagement des abords

Lors de la conception de vos abords, pensez à des revêtements faciles à entretenir afin d'éviter le recours aux désherbants mais veillez aussi à ce qu'ils laissent l'eau de pluie s'infiltrer facilement pour ne pas favoriser les phénomènes d'inondations (ex : dalles engazonnées, pavés drainants, ...).

Question de goût

Entre le roux des herbes mortes suite aux pesticides, ou le vert des herbes folles, quel tableau est le plus agréable au regard ?

C'est une question de point de vue...

Plus d'infos sur :

<http://environnement.wallonie.be/pesticides>

Où trouver des alternatives aux pesticides ?

<http://www.adalia.be>



Contrat de rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48
5580 Rochefort
Tél. : 084/222.665
www.crlesse.be

Pour la rentrée, pensez PEFC !

Les vacances scolaires touchent à leur fin, il est temps de penser à la rentrée et de s'atteler aux achats du matériel scolaire de vos bambins. N'oubliez pas de veiller à effectuer des achats respectueux de l'environnement, par exemple labellisés PEFC. De cette manière, vous ne vous souciez pas uniquement de l'avenir de vos enfants mais également de nos forêts.



Ecole et avenir vont de pair. Il est important que nos enfants et nos jeunes soient sensibilisés à l'impact de leurs achats sur notre environnement. Ceci commence déjà par acheter du matériel scolaire durable. Vous trouverez le logo PEFC sur de nombreux cahiers, blocs de cours, étiquettes crayons (de couleur), post-it et agenda. Vous aurez ainsi la garantie que les fibres de bois et de papier proviennent de forêts gérées durablement. Un équilibre entre les fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt est recherché : pas de coupes illégales, respect du droit des personnes, attention à la faune et à la flore et un salaire honorable pour les travailleurs... Un bel avenir pour nos forêts donc ! Beaucoup de produits munis du label PEFC sont disponibles sur le marché. Vous trouverez une gamme étendue de produits PEFC dans les étagères des magasins de la grande distribution, les librairies et les magasins de jouets. Si vous avez encore des éco-chèques dans les tiroirs, utilisez-les pour les achats de matériel scolaire PEFC !

Pour plus de détails, rendez-vous sur www.pefc.be

Favorisons le commerce local !

Le conseil communal a adopté le 11 juillet dernier une motion par laquelle il s'engage à apporter son soutien aux producteurs locaux : il s'agit, à titre d'exemple, de privilégier les produits locaux dans les achats de la commune, de recourir aux produits agricoles locaux dans les cantines communales, s'engager à soutenir la consommation de produits locaux dans le cadre des habitudes alimentaires au sein des écoles, de demander au Gouvernement régional de lutter contre la spéculation foncière, etc.

Le projet qui consiste à favoriser les produits locaux et les circuits courts figure également dans le Programme communal du développement rural-Agenda 21 qui vient d'être approuvé par le Gouvernement wallon le 23 juin 2016 (cfr page 8). L'Agence de Développement Local (ADL) travaille elle aussi régulièrement sur cette matière.

De plus, manger local et de saison permet de consommer durable et donc de diminuer l'empreinte écologique de chacun.

Vous aussi, en tant que consommateur, vous pouvez favoriser le commerce local en adaptant votre comportement d'acheteur. N'hésitez pas à consulter les sites Internet <http://leclicloca.be> et <http://www.consommerdurable.com>.

ENVIRONNEMENT

Stop aux déchets ménagers dans les ruisseaux !

N'est-il pas désolant, lorsqu'on se promène le long d'un ruisseau, de devoir enjamber divers débris, parfois abandonnés par sacs entiers sur les berges, voire dans l'eau ? C'est souvent le cas pour le ruisseau du Froidvau ou des fonds de Leffe.

Faut-il considérer que la rivière est déjà polluée de manière irrécupérable, ou que ce qu'on y jette est « biodégradable », ou encore, que tout va couler au fond et y disparaître ? D'autres invoquent le prix des sacs poubelles payants. Difficile de suivre de tels raisonnements qui frisent parfois la mauvaise foi...

L'impression immédiate de « pollution » des rivières est souvent due à l'abandon de ces déchets ménagers. C'est une pollution avant tout visuelle, qui dérange notre regard. Mais ce n'est pas le seul inconvénient de ce type de comportement.

Pourquoi les déchets ménagers posent-ils problème ? Leur dépôt dans la rivière dégrade le paysage et lui confère une impression de saleté générale. Et comme « c'est déjà sale », pourquoi ne pas déposer d'autres déchets, là, justement ? Point de départ d'un cercle vicieux.

Par percolation, les dépôts d'immondices peuvent aussi polluer le sol et la nappe aquifère. Les déchets entraînent une dégradation de la qualité biologique du site. Les matières organiques en décomposition (déchets de cuisine, épluchures, restes de repas...) sont la cause de pollutions olfactives. Leur présence attire les animaux indésirables, des insectes, voire des rongeurs. Les emballages et les sacs plastiques sont retenus par les branchages et entravent eux-mêmes le trajet des feuilles, de la vase, jusqu'à former de petits barrages, voire des inondations localisées. Leur enlèvement par les cantonniers de rivière est très pénible. Le retrait de ces embâcles, le nettoyage et l'entretien des berges coûtent cher aux services communaux et provinciaux, et finalement... au contribuable.

Que faire des déchets ménagers ?

Il est capital de s'abstenir de jeter quoi que ce soit le long ou dans la rivière, y compris les déchets dits biodégradables. Composter les déchets organiques, trier et déposer dans les parcs à conteneurs ou les bulles les papiers, cartons, verres, plastiques, encombrants, petits déchets dangereux, métaux... Ce qui n'entre pas dans les filières de recyclage : le déposer dans un sac poubelle à enlever le jour du ramassage des déchets ménagers.

Ensemble, veillons à ramasser les déchets isolés et visibles de loin, le long des cours d'eau. Un geste courageux qui évitera peut-être l'effet « boule de neige » chez d'autres promeneurs moins bien intentionnés. Ne rien jeter en rue ou à proximité des avaloirs du réseau routier. Souvent, ces déchets terminent leur course dans un cours d'eau.

René Ladouce - Echevin de l'Environnement



JEUX INTERVILLAGES

Lisogne a remporté les Jeux intervillages 2016

La neuvième édition des Jeux Intervillages, qui avait pour thème « les jeux de société », s'est déroulée le dimanche 17 juillet à Foy-Notre-Dame et a connu une première; Lisogne l'a emporté, ce qui n'était jamais arrivé par le passé.

Neuf équipes étaient inscrites : Foy-Notre-Dame/Boisseilles, Awagne, Loyers, Lisogne, Thynes, Gemechenne, Sorinnes, Wespín et Dinant centre (MP Studio).

Après une présentation personnalisée des équipes, les participants se sont affrontés sur les épreuves suivantes concoctées par le village marial :

- Le puzzle (fil rouge de la journée) : il représentait un lieu de Foy-Notre-Dame où les équipes étaient attendues une fois toutes les pièces assemblées
- Le mur : les participants devaient gravir un mur muni d'encoches à la force des bras
- Le parcours du combattant : passer dans des pneus, ramper, traverser la piscine, creuser un tunnel dans du sable, escalader des ballots
- Les gouttières : ramener le plus possible d'eau en relais en utilisant une gouttière et en passant par des obstacles
- La bataille navale : le jeu « combat naval » adapté à taille humaine
- Pictionary
- Puissance 4 : les participants devaient affronter le Père Fouras local

La Ville de Dinant avait, de son côté, préparé un quizz « jeux de société » et, histoire de mettre une ambiance de vacances en fin d'après-midi, un jeu musical durant lequel il fallait retrouver les mots manquants.

L'équipe de Lisogne, renommée les « Hippos gloutons » pour l'occasion, s'est imposée de deux points devant Foy-Notre-Dame/Boisseilles au terme de toutes ces épreuves.

Classement final :

- 1) Lisogne (86)
- 2) FND/Boisseilles (84)
- 3) Sorinnes (79)
- 4) Loyers (78)
- 5) Thynes (74)
- 6) Dinant-MP Studio (68)
- 7) Gemechenne (62)
- 8) Awagne (58)
- 9) Wespín (35)

Félicitations à tous les participants pour leurs prestations et leur fair-play.

Merci au comité « Le Pèlerin » pour son accueil et sa bonne humeur. Chapeau pour son implication et l'énergie accordée à cette manifestation.

Merci à Laurent Adam pour ses inégalables talents d'animateur. Merci à Thomas Delaire pour sa précieuse collaboration.

Nos prompts rétablissements à Francis Bastien qui a payé de sa personne durant cette journée puisqu'il est dans le plâtre pour les semaines à venir...

Toutes les photos de cette journée sont sur www.dinant.be

Rendez-vous l'année prochaine !



Sabrina Spannagel - Service Jeunesse et Sports

ECONOMIE

Chers clients,

Ce 24 septembre 2016, les commerçants dinantais vous mettent à l'honneur.

Cette journée sera l'occasion pour eux de vous offrir un petit cadeau en remerciement de votre confiance et de votre fidélité.

Vos commerçants prendront le temps de vous expliquer leurs atouts, leurs savoir-faire ainsi que de vous présenter plus en détail leurs produits et services.

Chers commerçants,

Si vous souhaitez participer à cette journée, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant sur le site <http://www.journeeduclient.be>.

Sur base de cette inscription, vous recevrez un pack promotionnel gratuit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec l'UCM (commerce@ucm.be - 081/48.62.75) - l'ADL (adl@dinant.be - 082/22.97.26) ou la Guilde (guilde@dinant.be - 082/22. 90.38)



Guilde de Dinant

Reconnaissance du statut d'artisan

Depuis le 1er juin 2016, les artisans qui souhaitent obtenir la qualité d'artisan peuvent solliciter une reconnaissance légale auprès du SPF Economie. Ils pourront ainsi se faire connaître en cette qualité par le grand public.

L'artisan est désormais défini par la loi comme « une personne physique ou morale active dans la production, la transformation, la réparation, la restauration d'objets, la prestation de services dont les activités présentent des aspects essentiellement manuels, un caractère authentique, développant un certain savoir-faire axé sur la qualité, la tradition, la création ou l'innovation ».

La reconnaissance n'est possible que pour un artisan enregistré à la Banque-Carrefour des Entreprises comme entreprise commerciale, artisanale ou non commerciale de droit privé, pour l'exercice d'une ou plusieurs activités. De plus, cette définition ne s'applique qu'aux entreprises de moins de 20 travailleurs.

Pour plus d'informations : http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/reconnaissance_artisan/#.V1686Ubpcto

Ils ont entrepris



L'Originalité dans la simplicité – boulangerie-pâtisserie- sandwicherie – petite restauration
Rue Grande, 124 - 5500 Dinant - 082/61.01.32
l-originalite-dans-la-simplicité@outlook.be



L'originalité dans la simplicité



Bellagio Lounge Bar – bar à cocktails
Rue Grande, 38 - 5500 Dinant - 0483/70.98.60
sandro4920@gmail.com



Bellagio Lounge Bar Dinant



Divin Terroir – épicerie fine – bar à vins – produits du terroir

Rue Adolphe Sax, 15 - 5500 Dinant
0474/36.50.97 - divinterroir@gmail.com



Divin Terroir



Country Roads – produits artisanaux – cafés-thés- vannerie – céramiques peintes à la main
Rue de la Station, 4 - 5500 Dinant
082/61.54.38 - info@country-roads.be



Country Roads



Chez Nono – pizzeria – glacier
Rue Adolphe Sax, 17 - 5500 Dinant
082/61.44.90 - home@philisa.be



Nono



Taverne de la Meuse – café – petite restauration

Rue Adolphe Sax, 36 - 5500 Dinant
082/64.48.44 - 0485/76.78.10
tavernedelameuse@hotmail.fr



Taverne De La Meuse



L'Évasion – bar à cocktails

Avenue Winston Churchill,
18 bte18 - 5500 Dinant



L'Evasion Bars
À Cocktails



Agence de Développement Local - Rue Léopold 1 Bte 8
082/22.97.27 - adl@dinant.be

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - huges.berger@berger-assur.be

FSMA 108789A

BOUVIER Etienne
Meilleur Artisan 1999

Artisan Chocolatier
Pâtissier Glacier

le week-end :
Gâteaux à la vente



rue A. Caussin, 68
5500 Anseremme
DINANT
Tél. 082 22 21 08
Fax 082 22 54 65
etienne.bouvier@skynet.be - www.chocolaterie-bouvier.be

COLOR-IN
SPRLU
Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835
GSM 0477 366 080

Aux pieds neufs

Murielle Goffinet
0479 388 602
082 226 400

Pédicure médicale

DINANT FALMAGNE





Navettes Aéroport
Déplacements Professionnels
Cérémonies et Evénements

www.arservices.be | +32 (0)475 20 38 10

FUNÉRAILLES

Willems - Leroy SPRL

Visitez notre site internet :
www.willems-leroy.be



Organisation complète de funérailles
Toutes formalités - Incinérations
Prévoyance décès - Caveaux - Monuments
Funérariums à Dinant, Falmignoul,
Hastière et Anhée.

*Une écoute personnalisée basée
sur plusieurs années d'expérience*

Rue Saint-Jacques, 290 — 5500 DINANT

Tél : 082.22.27.87

E-mail : info@willems-leroy.be



ECONOMIE - Déjà un an pour le marché hebdomadaire

Rôtisserie, fromagerie, poissonnerie, salaisons et vins, fleuriste, fruits et légumes, olives, laines et mercerie, gaufres de Liège, burgers,...

Voici un échantillon des produits que vous pouvez trouver sur le marché hebdomadaire de Dinant, qui a fêté sa première année d'existence début mai! Organisé par le Comité commerçant du quartier de Saint-Nicolas avec le soutien de l'Agence de Développement Local, il se tient chaque vendredi matin, de 7h30 à 13h sur l'Esplanade Princesse Elisabeth (parking du Centre Culturel, Rue Grande 37).

Renseignements : info@saintnicolasdinant.be



CINQ PERSONNALITÉS MISES À L'HONNEUR LE 21 JUILLET

Cinq personnalités ont été mises à l'honneur par la Ville de Dinant à l'occasion de la Fête nationale, le 21 juillet. Un certificat de reconnaissance leur a été décerné.

Honneur aux dames avec **Marie Patinet**. La Thynoise a été primée pour la réalisation de son documentaire de fin d'études « Entre ses mains » - Prix Cinécran dans la catégorie « Premiers films documentaires » de la 15^e édition des Rencontres du cinéma européen à Vannes (France).

Marie Verbeek, archéologue au Service Public de Wallonie, pour l'important travail réalisé lors de fouilles dans le cadre de différents chantiers dinantais permettant la sauvegarde et la compréhension d'un pan de l'histoire dinantaise.

Le Père **Jean-Baptiste** a lui été remercié pour avoir retrouvé, à Bruges, les deux retables de l'église de Bouvignes et ainsi avoir permis de sauvegarder un patrimoine exceptionnel.

Pierre-Yves Kairis a lui aidé à identifier ces deux retables, raison pour laquelle il a également été mis à l'honneur.

Enfin, le kayakiste **Maxime Richard** a été doublement félicité puisqu'il a décroché deux titres de champion du monde de descente rivière en juin 2016, en « classic » et en « sprint », en Bosnie. Le Dinantais a également décroché le bronze par équipe en « classic » lors de ces mêmes Mondiaux.



Marie Patinet, reçue à l'Hôtel de Ville avec ses parents et sa sœur

INTERVIEW – PORTRAIT MARIE PATINET LE FILM DOCUMENTAIRE AU SERVICE DE LA NATURE



Marie Patinet, 23 ans, vient de terminer des études de cinéma à l'INRACI. La Thynoise a été primée pour la réalisation de son documentaire de fin d'études « Entre ses mains » - Prix Cinécran dans la catégorie « Premiers films documentaires » de la 15^e édition des Rencontres du cinéma européen à Vannes (France). Découverte.

Marie Patinet a choisi le film documentaire car il échappe au monde très contrôlé dans lequel on vit. « Le film documentaire est plus neutre, il montre les choses telles qu'elles sont », explique Marie. Dans « Entre ses mains », elle nous montre un Dinantais bien connu, Marc Dozot, qui retrouve les objets perdus. « Que l'on y croit ou pas, le documentaire a au moins le mérite d'ouvrir la réflexion », estime Marie.

Son film a été primé parmi de nombreux documentaires à Vannes. « C'est très bien, mais ce n'est pas le Festival de Cannes ; les portes ne s'ouvrent pas subitement depuis que j'ai gagné ce prix », tempère la Thynoise. « Mais il est certain que c'est une reconnaissance, une valorisation du travail effectué. D'autant que la préparation pour un film, aussi court soit-il, est énorme. »

« Entre ses mains », film de 10 minutes, est le fruit d'une année de travail. En parallèle à ses études, Marie a déjà fait un pas dans le monde du travail puisqu'elle a filmé des émissions telles que « Belgium's Got Talent », « Nouvelle Star » ou encore des concerts de Puggy et Christophe Maé.

Des études à l'Université du Kent

Pourtant, c'est vers de nouvelles études qu'elle se dirige. En effet, Marie a été admise au sein de la prestigieuse Université du Kent en Angleterre où elle va étudier la conservation de la nature. « J'espère combiner mes deux parcours par la suite en réalisant des documentaires animaliers », justifie Marie. « Je suis consciente que c'est ambitieux, mais il faut de l'ambition pour atteindre ses objectifs ».

D'une manière générale, en comparaison avec la Belgique, le Royaume Uni est plus sensible au respect de la nature et beaucoup oeuvrent à contrer la destruction des espaces naturels. « J'espère, un jour, pouvoir contribuer à cette entreprise en sensibilisant les gens par la réalisation de documentaire. Je ne suis pas fâchée de quitter le monde très fermé du cinéma belge. L'Angleterre consacre plus de moyens à la réalisation de documentaires animaliers », poursuit Marie, qui va entamer un nouveau volet de trois ans d'études en septembre. Et après ? « Dans un premier temps, je vais essayer de me faire une place là-bas, de bien m'entourer, frapper aux bonnes portes. On verra sur quoi tout cela débouche... Mais je n'ai pas une idée bien définie de la trajectoire que je souhaite suivre, on verra au fil des opportunités », conclut Marie, déterminée à vivre pleinement ses expériences avant tout.

ACADÉMIE

Le saxophone à l'honneur à l'Académie

Le 26 juin dernier, l'ensemble de saxophones de l'académie a embarqué dans le minibus de la ville direction Coxyde où il a participé au défilé de la fête de la crevette, dans le cadre de la collaboration entre la ville côtière et Dinant. Un magnifique char les attendait pour les emmener tout le long du cortège. Il était réalisé aux couleurs de la Ville de Dinant, tout comme d'ailleurs les t-shirts des musiciens !

Ce même ensemble, toujours prêt à rendre service, a rehaussé cette année les cérémonies du 21 juillet. Après l'interprétation des hymnes, il a agréablement animé le temps du verre de l'amitié offert au public. Et le saxophone sera encore à l'honneur dès la rentrée !

Le mercredi 14 septembre, Javier Valerio, saxophoniste venant du Costa-Rica et membre du jury du concours international Adolphe Sax de Dinant en 2014 sera de passage dans la ville de Monsieur Sax avec son ensemble « SonSax ». Nous les avons invités à rencontrer les élèves de nos classes de saxophone.

La part belle sera faite à la « Salsa » et pourrait bien intéresser nos élèves des cours de danse également ! Après cette rencontre, un concert sera présenté dans la salle de l'académie à 18 heures. L'invitation est lancée à tous les publics. Venez donc vivre un bon moment avec nous ! C'est gratuit et, surtout, c'est très bon pour le moral !

Vous recherchez une activité extrascolaire pour votre enfant qui aime chanter, danser, raconter des histoires ? Il aimerait jouer d'un instrument de musique, rêve de comédie musicale ou de monter sur les planches ? Inscrivez-le à l'académie de musique ! Des professeurs diplômés enthousiastes l'accueilleront et le guideront dans diverses disciplines de 3 domaines : la musique, la danse et les arts de la parole. Les cours sont entièrement gratuits jusqu'à 12 ans. Notre enseignement est communal et subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles. Vous pourrez inscrire votre enfant à partir du 25 août en passant au secrétariat de l'Académie, rue St Michel, 9.

Vous trouverez tous les renseignements (jours d'inscriptions, liste et horaires des cours...) sur le lien suivant : <http://www.dinant.be/culture/academies/academie-de-musique/infos-pratiques>.

Nous serons très heureux d'accueillir votre enfant dans un environnement structuré et dans des locaux clairs, spacieux et conviviaux.

Suivez-nous également sur notre page Facebook « Académie de musique de Dinant ».

Marie-Claire Houbion - Directrice



Fête de la crevette à Coxyde



Cérémonies du 21 juillet

COLLÈGE DE BELLEVUE

175 ans et une kyrielle d'activités pour le Collège Notre-Dame de Bellevue

Le Collège Notre-Dame de Bellevue fête en cette année 2016 ses 150 ans d'existence sur la colline de Bonsecours et ses 175 ans de présence à Dinant. C'est en effet en septembre 1866 que l'Evêché de Namur inaugurerait le Collège à son emplacement actuel. Celui-ci succédait à un premier établissement, le Collège Patronné établi depuis 1841 dans le centre de Dinant. De nombreuses personnalités politiques, religieuses, scientifiques, dont deux Prix Nobel, ont suivi leur scolarité dans les murs du Collège.


Nombre de ceux-ci participent d'ailleurs au riche programme concocté tout au long de l'année et jusqu'en 2017 encore.

Agenda des conférences (à 20h) :

- Jeudi 15 septembre 2016 : **Alain Crepin** (rhéto 72), major, Saxophone teacher at the Royal Conservatory of Brussels/composer/conductor ; titre ; « Saxophone sur la colline » avec comme accompagnatrice au piano, Eliane Reyes, soliste internationale aux Conservatoires de Paris et Bruxelles.
- Jeudi 13 octobre 2016 : **Pierre Robert** (rhéto 76), journaliste sportif à la RTBF : « De Dinant à Rio ! », avec comme fil rouge les Jeux Olympiques.
- Samedi 15 octobre 2016 : **Axel Tixhon** (rhéto 90), professeur d'histoire à l'Université de Namur, et **Michel Coleau** (rhéto 74), professeur d'Histoire à Gembloux et archiviste de la Ville de Dinant, présenteront en duo la toute nouvelle histoire du collège intitulée « Portrait d'une maison d'éducation au cœur de la cité ». La sortie de presse avec tous les auteurs aura été précédemment orchestrée par un autre ancien élève, le journaliste **Jean-François Pacco**, quelques jours auparavant.
- Jeudi 17 novembre 2016 : **Dominique Lambert**, fils d'un ancien et père de deux élèves du Collège, professeur de philosophie et de sciences à l'Université de Namur donnera une conférence sur Georges Lemaître.
- Jeudi 19 janvier 2017 : **Dominique Jacquemin** (rhéto 77), professeur agrégé Centre d'éthique médicale-Faculté de Médecine et de Maïeutique Université Catholique de Lille, professeur d'éthique et de théologie morale, Faculté de Théologie, UCL : « La médecine, dictature ou soutien démocratique du sens de l'existence ? A propos de quelques questions de bioéthique ».
- Jeudi 16 février 2017 : **Valérie Rosoux** (rhéto 90), professeur de Sciences politiques à l'UCL ; « Les fantômes et les relations internationales »
- Jeudi 16 mars 2017 : **Dominique Collin** (rhéto 93), dominicain et docteur en théologie ; « L'originalité de l'évangile »

Pour obtenir le programme complet des festivités du 175e anniversaire du Collège, rendez-vous sur <http://www.ndbellevue.eu>

CARROSSERIE
BODLET



50 ANS

082 22 27 17

Agrée par les compagnies d'assurances.
Réparations toutes marques avec garantie.
Devis gratuits
Véhicules de remplacement gratuits.

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ | **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service



Mobil
LUBRIFIANTS

Votre expert chaleur



WARIN-LAMONTAGNE
HASTIERE
Tel: 082/64.44.44

Ets WARIN s.a.
BEAURAING
Tel: 082/71.33.66

Simplifiez-vous la vie, commandez via
www.warin-mazout.be

● Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS


● Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts

● Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

INTRODUCTION

Bonne rentrée...



PANDORA™

BIJOUTERIE

REMI

Avenue Churchill 13
Bord de Meuse
Dinant
082/22 40 26
www.bijouterie-remy-dinant.be

FAVERO
SPRL

CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION - POMPES À CHALEUR



DAIKIN
VIESMANN
climat d'innovation
WOLF
Bulex®

RUE DE L'HORLOGE 7^{BTE}1 - 5500 FALMAGNE

082/74.42.95
WWW.FAVERO.BE

JOUR ET NUIT

Funérailles Robert MATHOT

Incinération
Monuments en granit et en pierre bleue
Caveaux préfabriqués - Menuiserie

<p>Funérarium DINANT 082 66 63 68 rue Caussin, 4 - Anseremme</p>	<p>Funérarium ANHÉE 082 22 24 66 rue Grande, 87 - Anhée</p>
<p>Funérarium CELLES-HOUYET 082 66 63 68 rue Saint-Hadelin 33</p>	<p>MAGASIN rue du Commerce 109 CINEY Funérarium CINEY 083 21 32 34 rue des Capucins, 14</p>

ALPHABÉTISATION

Lire, écrire, calculer... Difficile pour certains adultes

Début septembre, une formation en alphabétisation est organisée à Dinant par Lire et Ecrire Namur dans les locaux du FOREM Conseil, rue Barré 11-13. La formation s'adresse à toute personne adulte, belge ou d'origine étrangère, peu ou pas scolarisée, qui éprouve des difficultés en lecture, écriture ou calcul. La formation s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle.

Les participants inscrits comme demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un contrat de formation professionnelle F70Bis.

Il s'agit d'une formation intensive de 15 heures/semaine qui se donne le mardi et le jeudi de 9h à 16h ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

- > Les entrées se font de manière permanente.
- > La formation est gratuite.
- > L'entrée en formation se fait après inscription et entretien individuel.

N'hésitez pas à contacter Lire et Ecrire Namur pour toute question et à diffuser cette information.

Parlez-en autour de vous !

Accueil et inscription : 0498/17 27 00 - **Informations générales :** Lire et Ecrire Namur - 081/74 10 04 – namur@lire-et-ecrire.be

Ce projet est réalisé en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Dinant.



MONSEIGNEUR RÉMY VANCOTTEM À LA CONFRÉRIE BOUVIGNOISE DE SAINTE-ANNE

Un dimanche proche de la fête annuelle de Ste-Anne, la Confrérie Bouvignoise honora la patronne des familles et procéda à la passation de pouvoir du Roi, Patrick Soreil à son successeur Dario De Fulviis. Comme à la Compagnie Bayard, Patrick a royalement tenu son rôle au cours de l'année écoulée, avec l'assistance d'Anne-Françoise, son épouse tandis que Dario, le nouveau Roi, sous la bannière de Ste-Anne, prêtait le serment de fidélité et de respect, ponctué par les brillantes sonneries des « Echos de Dohert ».

La Messe solennelle présidée par notre évêque, Monseigneur Rémy Vancottem, assisté par le Père Jean-Baptiste, curé de la paroisse, et le sacristain de Leffe Didier Fivet, était animée par la chorale « le Madrigal » de Heer-sur-Meuse placée sous la direction de Madame Béatrice Wairy, avec Bernard Delobbe à l'orgue. Le tout était réglé comme du papier à musique par le chef de protocole Jean-Marc Van Rossem.

Moment fort de cette cérémonie solennelle, l'homélie de Monseigneur Rémy Vancottem qui insistait sur le colloque singulier de la prière avec Dieu et Ste-Anne mais aussi sur les racines judéo-chrétiennes de l'Europe.

Avant d'être élevé à la dignité de « Membre d'Honneur » de la Confrérie Bouvignoise de Ste-Anne et de recevoir la médaille en Dinanderie, réalisée par les frères Kalman et Victor Pizinger et inspirée par Gérard DeMarco, Monseigneur Vancottem a été introduit par le Docteur Michel Frippiat, exprimant notamment que la pastorale de notre évêque, un homme de contact et de service, relève plutôt d'un « bâton de pèlerin » que d'un « bâton de maréchal ».

La traditionnelle procession de la statue de Ste-Anne s'est déroulée après l'office, avec la participation colorée des dignitaires de la Royale Confrérie de la Flamiche Dinantaise, des Bons Vikants de Bouvignes, de la Confrérie des Mollassons de Warnant et des Commanderies St-Georges de Leffe et de Brogne. La partie religieuse s'est clôturée par la vénération de la relique et les photos de circonstance avant le rassemblement de presque 200 personnes au « Vieux Bouvignes » pour les agapes, rehaussées par la présence de Monsieur l'Abbé Philippe Goffinet, doyen de Dinant, et le Révérend Père Bruno, ancien Abbé de Leffe. Rendez-vous est pris avec Monseigneur Vancottem en 2017, le 24 septembre, pour célébrer le 800ème anniversaire de la dédicace de l'église Saint-Lambert de Bouvignes ainsi que les jubilés d'argent en présence de Monsieur le Doyen, à Dinant, et du Père Jean-Baptiste, à Bouvignes.

NB. Pour tous renseignements relatifs à la Confrérie Bouvignoise de Ste-Anne, on peut consulter le blog réalisé par le Webmaster Jean-Jacques Biettlot assisté de René Segers pour les photos : <http://confreriesainteanne.skyblogs.be>

Michel Frippiat
Au nom de la Confrérie Bouvignoise de Sainte-Anne.

DINANT A ACCUEILLI LE CONGRÈS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Ils étaient quelques 150 Directeurs généraux à avoir rallié Dinant le 20 mai pour le congrès annuel des Directeurs généraux des communes wallonnes. Le thème du congrès 2016 était le suivant : « La délégation de pouvoir, évolution ou révolution ? »

Les Directeurs généraux ont travaillé sur cette question en compagnie d'avocats, de spécialistes en la matière et de personnages politiques.

Gastronomie et tourisme étaient également au menu des congressistes au cours d'un week-end qui fut une belle vitrine pour Dinant.



Vous voulez vous former et apprendre un métier...

Formations Apprentissage & Chef d'Entreprise

Métiers de bouche

Boulangier - Pâtissier
 Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets
 Gestionnaire de brasseries
 Boucher - Charcutier

Construction

Maçon-bétonneur
 Menuisier - Charpentier
 Ardoisier - Zingueur
 Installateur en chauffage central
 Installateur électricien
 Décorateur d'intérieur
 Metreur-Deviseur PEB

Mécanique

Garagiste-réparateur
 Technicien diagnostique automobile
 Réceptionniste de garage
 Agent commercial en automobile
 Négociant en véhicules d'occasion
 Mécanicien-soudeur
 Candidat chef atelier

Gestionnaire d'un point de vente Entrepreneur E-Commerce

Gestionnaire d'un salon de coiffure

Guide nature Guide randonnée Guide touristique Herboriste

Prestataires de services

Accueillante d'enfants
 Directrice de maison d'enfants

Informatique

Conseiller technique PC réseau
 Infographiste
 Administrateur en systèmes et réseaux

Gestion P.M.E. Formation accélérée à la gestion

Opérateur de travaux subaquatiques

Métier vert Entrepreneur de parcs et jardins

Formations Continues

Chauffage

Conseiller en prévention (niveau de base)

Soudure

Energie PEB, PAE

Ambulancier TMS

Véhicules ancêtres: voitures/motos

Soins aux personnes

Aromathérapie
 Fleurs de Bach
 Sophrologie
 Secourisme

Formation à la carte (min 5 personnes)

Chèque-formation

Formations à la création d'entreprise

Devenir indépendant?

- Pourquoi pas moi?
 - Rêve et réalité

Je monte ma boîte

- Airbag
 - Formation à la carte

Création de gîtes et chambres d'hôtes

Chèque-formation à la création d'entreprise

www.dinant.ifapme.be

Centre IFAPME de Dinant
 rue Fétis 61 - 5500 Bouvignes
 Infos: 082 21 35 80
 secretariat@cfpmedinant.be



JE MONTE MA BOITE!



Ecole Notre-Dame de Bonne Garde

Une école, 3 implantations

- rue Colonel Tachet des Combes, 21 à YVOIR (maternelle et primaire)
- rue Sauvegarde, 35 à EVREHAILLES (maternelle)
- Rue Monseigneur, 6 à NEFFE (primaire)

- Chaque enseignante de 1ère maternelle est épaulée par une puéricultrice.
- Cours de récréation spacieuses et encadrées de verdure.
- Ouverture sur le monde extérieur.
- Classes de mer, classes vertes,...
- Cours de natation en primaire
- Bibliothèque au sein de l'école qui s'enrichit au fil des années.



Inscriptions sur rendez-vous en téléphonant au
 0493 18 60 82
 ou 082 61 33 30

Mail :
ecolelibreyvoir@gmail.com

Directrice :
 Adnet Annabel

Eau-présent-composé

Centre de Bien-être de Celles

Spa - Cabine infrarouge - Massages - Luminothérapie
 Formules single ou couple cocooning.

www.eau-present-compose.be



0472 103 350



Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition
 rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
 T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
 Mr Eric se fera un plaisir de vous rencontrer.
 0498 / 53 88 48



www.regifo.be

*Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ...
 Rejoignez-nous*

*Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s pour la vente d'espaces publicitaires pour supports communaux dans votre région.
 Clientèle existante et à développer.*

info@regifo.be
 Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville
 Contact : 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30

MAISON DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL MOSAN

Pendant l'été, la Maison du patrimoine médiéval mosan accueille les visiteurs tous les jours de 10h à 18h, sauf le lundi. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir la Meuse médiévale en parcourant les collections permanentes du musée. Objets archéologiques, maquettes et reconstitutions, bornes multimédia et projections évoquent la société médiévale dans la vallée mosane, que ce soit à bord d'un bateau au fil de l'eau, dans l'enceinte d'un château ou d'une ville ou encore dans l'atelier du dinandier.

A pied ou à vélo, soyez également les ambassadeurs de votre région, de votre ville en emmenant vos invités à la découverte de l'ancienne cité médiévale de Bouvignes. Ne tardez pas à venir découvrir les expositions temporaires organisées à Bouvignes, que ce soit à la Maison du patrimoine médiéval mosan ou à l'église Saint-Lambert.

⇒ **Medieval fashion** retrace l'histoire du vêtement et de la mode au Moyen Age à partir des sources archéologiques, historiques et iconographiques. Maison du patrimoine médiéval mosan.

Jusqu'au 6 novembre 2016

Ouvert du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

⇒ **De Soie et d'Or.** Les ornements liturgiques de l'église Saint-Lambert de Bouvignes.

Jusqu'au 11 septembre 2016

Ouvert uniquement les samedi et dimanche de 14h00 à 18h00 - Sur rendez-vous en semaine



Autres manifestations

Outre la gratuité d'accès à la Maison du patrimoine médiéval mosan le premier dimanche du mois, la MPMM propose également une visite commentée thématique à 15h00 :

➤ Le dimanche 4 septembre 2016 à 15h.

La MPMM vous propose la visite commentée gratuite de l'exposition « **Le Sac de Dinant en août 1466** ». Rendez-vous à la collégiale Notre-Dame de Dinant. Cette exposition met en lumière le décor, les acteurs et les étapes de cette véritable tragédie. Elle raconte les rivalités tirant le Comté de Namur et la Principauté de Liège ainsi que le développement des cités de Dinant et de Bouvignes.

Cette visite se fait sur inscription et réservation préalable à la MPMM : info@mpmm.be ou 082/22 36 16

➤ Le samedi 1er octobre 2016 de 17h-19h, défilé-spectacle « A la mode chez nous ».

En avril 2016, la MPMM, accompagnée de plusieurs partenaires, a lancé un concours portant sur la confection d'une tenue originale inspirée de la mode vestimentaire des 14e et 15e siècles. Une dizaine de candidats ont été sélectionnés par un jury composé de stylistes, de professionnels de la couture, d'historiens... Les créations sont aujourd'hui en cours de réalisation et seront présentées au public, le 1er octobre, à l'occasion d'un défilé de mode mis en scène par Bruno Mathelart. Le jury primera alors les créations en fonction de divers critères (historiques, créativité, techniques). Venez admirer cette collection très particulière et participer à la remise des prix.

Cette activité est organisée en collaboration avec Les Amis de la salle Sainte-Anne, LudOrtium, Les Bons Vikants et l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française avec l'aide de la Province de Namur. Elle se tiendra lors du Bouvignes October Festival du 30/09 - 01/10/2016 (à lire plus loin dans ce bulletin communal)

Ces manifestations s'inscrivent dans le programme des célébrations du 550ème anniversaire de la prise du sac de Dinant par Charles le Téméraire.

➤ Les 10 et 11 septembre 2016, 28e édition des Journées du Patrimoine sur le thème du patrimoine religieux et philosophique.

Au départ de la MPMM, le visiteur est plongé au cœur de la préoccupation majeure de l'homme au Moyen Age : le salut de son âme. A cette époque où la foi n'est pas contestée, l'Eglise joue un rôle essentiel par sa position au sommet de la hiérarchie sociale. Les rites d'inhumation et les monuments en lien avec le statut social du défunt se déclinent au fil de la visite. Le parcours conduit ensuite le visiteur à la découverte de l'église Saint-Lambert de Bouvignes et de ses richesses patrimoniales.

Circuit guidé au départ de la MPMM les 10 et 11 septembre 2016 à 14h et à 15h30.

Stage pour les enfants :

« Monnaie sonnante et trébuchante »

Les enfants auront l'occasion de découvrir les monnaies qui circulaient au Moyen Age. Comment et où étaient-elles fabriquées ? Durant les ateliers, chaque enfant frappera monnaie, fabriquera une bourse...

Ce stage est destiné aux enfants de 7 à 12 ans

3 et 4 novembre 2016

Animations de 9h30 à 16h30

Garderie le matin à partir 8h30 et le soir jusqu'à 17h30

Prix : 40,00 € (35,00 € à partir du deuxième enfant de la même famille)

Renseignement et réservation : Maison du patrimoine médiéval mosan

Place du Bailliage 16 - 5500 Bouvignes-sur-Meuse - 082/22 36 16 ou info@mpmm.be - www.mpmm.be

Suivez notre agenda sur www.mpmm.be

Daniel Van Basten, Président
Claire-Marie Vandermensbrugge, Directrice-conservatrice



Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU
 Protection solaire | Porte de garage | Store intérieur | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.
 Placards sur mesure.
 Isolation toiture, mur et sol.
 Section maçonnerie pour agrandissement de baies.
Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be
 Show-room ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h, samedi de 9h à 12h ou sur RDV

ESPACES DE VIE À
SOMMIÈRE RUE DE BOUVIGNES



A VENDRE: TERRAINS À BÂTIR
 ET MAISONS EN CONSTRUCTION



RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOTRE MAISON TÉMOIN DE WIERDE
 Chaussée de Marche, 626 - 5100 Wierde - T. 081 33 26 33

Ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.

INFOS: 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu

ANNONCES

Journée Mobilité

Le Service Prévention de la Ville de Dinant, l'Agence de Développement Local et le Forem organisent une Journée Mobilité à Dinant le mardi 20 septembre, de 9h30 à 15h.

PROGRAMME

INTERNET POUR VOS DÉPLACEMENTS

Trucs et astuces pour faciliter vos déplacements : grâce à internet, comment planifier un trajet ? Comment calculer le prix d'un trajet en transport en commun ?
Prérequis : Être capable de se servir d'un PC.

Où : Salle informatique de l'EPN
Rue Léopold 1-3, rez-de-chaussée

LA MOBILITÉ AVEC OU SANS VOITURE ?

Quelles sont les conditions et les possibilités de passation du permis de conduire ? Avec quelles aides ? Quels sont les autres moyens de transport ?

Où : Espace Rond Point - Rue grande 23, rez-de-chaussée

PARCOURS ENCADRÉ EN VÉLO ÉLECTRIQUE & ANIMATION JOELETTE

Initiation à l'utilisation du vélo électrique et joelette avec ALTEO
Quelles sont les solutions de mobilité pour les personnes à mobilité réduite ?
Quelles sont les activités de volontariat de l'asbl ?

Où : Rendez-vous et départ au parking du Centre Culturel
Esplanade Princesse Elisabeth de Belgique

JEU OPTIMOVE

Découvrez la mobilité autrement et optimisez vos déplacements en jouant.

Où : Salle Huyberchts du Centre Culturel - Esplanade Princesse Elisabeth de Belgique

NE PERDEZ PAS LE NORD... BOUGEZ AVEC MOBILISUD ET LE TEC

Stand info - Mobilisud : 0800/37 309 du lundi au vendredi de 9h à 16h

Où : Parking du Centre Culturel - Esplanade Princesse Elisabeth de Belgique

DOCTEUR VÉLO

Réparation et réglages de votre vélo avec l'ASBL Tremplin

Quand : De 9h30 à 15h

Où : Parking du Centre Culturel - Esplanade Princesse Elisabeth de Belgique

LE BUS DU FOREM

Découvrez les formations dans les métiers du transport.

Quand : De 10h30 à 15h

Où : Parking du Centre Culturel - Esplanade Princesse Elisabeth de Belgique

INFO ET INSCRIPTION pour les ateliers et la navette de bus gratuite (VIVEMENT SOUHAITÉE AVANT LE 16 SEPTEMBRE - PLACE LIMITÉE).

- Plan de Cohésion Sociale - 082/74 40 14
service.prevention@dinant.be
- Le Forem - 081/48 67 77
valerie.vanessche@forem.be

Pour s'inscrire le jour même, rendez-vous au stand Accueil et Info.

PARTICIPEZ AUX ATELIERS
À 9H30, 10H30,
11H30 et 13H30
Durée : 1 heure



AU DÉPART DE VOTRE COMMUNE, MONTEZ DANS LE BUS ANIMÉ PAR LES ÉQUIPES POPULAIRES EN DIRECTION DE DINANT. INSCRIVEZ-VOUS ! GRATUIT !

Bpost modifie ses horaires en centre-ville

Bpost va modifier, à partir du 3 octobre 2016, les horaires de levée de ses deux boîtes aux lettres en centre-ville.

Il s'agit des boîtes situées :

- Avenue Winston Churchill, 27. L'heure cadran sera à 18h45 (au lieu de 19h00 actuellement).
- Rue Grande, 23. L'heure cadran sera à 18h30 (au lieu de 19h00 actuellement).

Bpost indique avoir pris ces décisions dans le but de garantir la distribution en J+1 du produit des boîtes aux lettres de la ville.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bpost.be.

BOUVIGNES OCTOBER FESTIVAL

Deuxième édition du festival musical « le Bouvignes October Festival »

Le 1er weekend d'octobre, l'Asbl **Les Bons Vikants** proposera un festival musical varié qui en ravira plus d'un.

Trois bonnes raisons de participer au BOF :

1. **Sa diversité musicale** - Vendredi 30 septembre : Eglise Saint-Lambert : concerts des solistes (orgue/trompette) **E. CLACENS** (organiste à la Cathédrale de Namur) et **D. BODART** (soliste international) dans des œuvres de Bach, Vivaldi, Haendel ... et dans la foulée du **Namur Wallonia Brass Band** (ensemble de 28 musiciens exclusivement composé de cuivres et de percussions). Ouverture des portes à 19h.

Samedi 1er octobre : Salle Le Vieux Bouvignes : concerts de **K. DANE** (dont le dernier album « Rose of Jericho » a cartonné et reste un des meilleurs albums enregistrés par un groupe belge), **FRED AND THE HEALERS** (groupe bien connu qui pratique un Blues/Rock costaud et authentique) et les **SUPER HERISSON** (collectif de 7 membres qui vous emmène dans un univers festif). After dj avec **EP live sonorisation**. Ouverture des portes à 19 heures.

2. Ses animations variées au cœur même de la cité

14h-16h30 : des animations familiales (jeux en bois, KidsO'thèque), Placette des Augustins, raviront les plus jeunes et leurs parents.

17h-19h : La Maison du Patrimoine Médiéval Mosan organise un défilé concours de mode médiévale, revisitée, sous un chapiteau installé dans la cour de l'école primaire, place du Baillage.

L'animation transversale sera assurée par des bonimenteurs.

3. Ses prix plachers

10 euros pour le concert du vendredi, 10 euros pour les concerts du samedi.

Animations familiales et défilé de mode du samedi : gratuit.

Petite restauration et boissons à prix démocratiques.

La deuxième édition de ce festival n'aurait pu se dérouler sans le soutien financier de l'Abbaye de Leffe, la Région Wallonne, le Commissariat général au Tourisme, la Province de Namur, la Ville de Dinant, le Royal Syndicat d'Initiative de Dinant, le Service de Prévention et de Cohésion Sociale de Dinant, la Loterie Nationale (Joker+), le Café Leffe, Bnp Paribas Fortis, Belfius, le Cercle scolaire et culturel de Bouvignes, Dinant Motors, la Dinantaise, les Mougneûs d'As, la Brasserie Balleux, Passion Pneu Dinant, les Media Vers l'Avenir, Classic 21 et Proximag, la collaboration de la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan, de la Fabrique d'Eglise de Bouvignes et d'Art 27. Ce festival se déroule **en coproduction avec le Centre Culturel Régional de Dinant**. En prélude à ce festival, les Bons Vikants organiseront également les 16, 17, 18 et 19 septembre la traditionnelle kermesse Saint-Lambert. Au programme : projection de photos, tournoi de balle pelote, soirée DJ, brocante et repas mais aussi quelques surprises. L'animation du dimanche sera assurée par la très pétillante **Mademoiselle Joséphine** et son répertoire allant des années 30 à aujourd'hui.

Renseignements : <http://lesbonsvikantsasbl.skynetblogs.be>

Courir pour le Télévie !

L'Association Télévie Dinant et Axel Tixhon organisent le dimanche 18 septembre un jogging dont les bénéfices seront reversés au Télévie. Nouveauté cette année : la possibilité d'effectuer une marche de 10 km.

Trois parcours sont proposés pour le jogging : 5km, 10km, et 1km pour les enfants. Départ à 9h pour le jogging, alors que les marcheurs pourront s'élancer entre 9 et 10h. Départ depuis la salle Sainte-Anne à Anseremme (Rue du Vélodrome). PAF : 5 euros à payer sur place
Renseignements auprès d'Axel Tixhon : 0471 37 82 97

Institut Technique de la Communauté Française



Chemin d'Herbuchenne, 1
5500 Dinant
082/22.25.65

DIRECTRICE
C. GORIS

CHEF D'ATELIER
082/71.04.43
Mme A. KESCH

CEFA
082/71.04.48
Coordonnateur :
P. SERAFINI

INTERNAT
082/22.25.77
Administratrice :
M^{me} F. PORIGNAUX



Institut technique de la Communauté française
Domaine d'Herbuchenne

Technique de qualification :
animation et
électricien-automaticien

Professionnel : électricité, coiffure,
mécanique garage et puériculture



Une école qui gagne !

Nos projets retenus en 2015-2016
• Hair Passion Trophy
• Erasmus + à Malte
• Ecole numérique
• Stage au ski
• Concours Robot'x et Electromécanic

Internat pour garçons
à partir de 6 ans.

Capacité d'accueil
de 110 lits répartis en chambres
individuelles et collectives

CEFA

Restauration, Maçonnerie, Parcs et jardins

CEFA avec obtention du CESS en fin de 7^{ème}

- Gestionnaire de très petites entreprises
- Service aux personnes : aide-soignante
- Equitation : complément en technique d'enseignement

Inscriptions :
du 18/08 au 31/08 de 9h à 12h et de 13h à 16h
sauf 19,24, 26 et 31/8 de 9h à 12h



INTERNAT :
082.22.25.77

Domaine
d'Herbuchenne
5500 Dinant

EXTERNAT :
082.22.25.65

CEFA :
082.71.04.48

Visitez notre site :
www.itcfdinant.be

Athénée Royal
« Adolphe SAX »

FONDAMENTAL
Place Cardinal Mercier et
Place du Palais de justice
082/ 21.31.65
Directrice : Mme KIEBOOMS

INTERNAT
pour Jeunes Filles
Rue St Pierre, 90
082/ 21.31.61
Administratrice :
Mme KUBORN

SECONDAIRE
Rue St Pierre, 90
082/ 22.24.43
Préfet f.f. : M. BELLE



INSCRIPTIONS PENDANT LES VACANCES

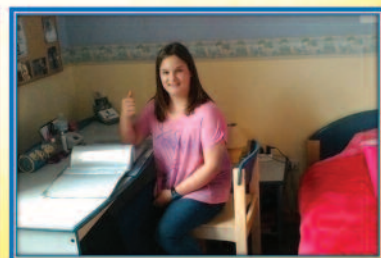
Permanences de 9h à 17h en semaine à partir du 16/08



Au fondamental, acquisition du
Label Espace enseignement
« Sciences à l'école »



En septembre, ouverture de la 5^{ème}
technique de transition option
informatique



Été comme hiver,
l'internat c'est super !



Notre élève, Sa réussite !
Athénée Royal "Adolphe SAX"

Plus d'infos et plus de photos sur www.atheneedinant.be

internat@atheneedinant.be

Internat pour jeunes filles - 082/21.31.61

Bureau
**PIGNEUR
TUMERELLE
MAHY**

**ASSURANCES
PRÊTS - PLACEMENTS
COURTIERS D'ASSURANCES
INDÉPENDANTS**



**RUE SAINT-JACQUES, 300
5500 DINANT
TÉL. 082-21 30 31 - FAX 082-21 30 33
PIGNEUR.TUMERELLE@GMAIL.COM
WWW.PIGNEUR-TUMERELLE.BE**

FSMA 105047A

IMMO **IMACT**

VENTE - LOCATION
GESTION PRIVATIVE
SYNDIC D'IMMEUBLES

Rue Saint-Jacques, 300
5500 DINANT
Tél.: 082/77.00.07

www.immo-imact.be

Modellec
ESPACE KUBE ■ cuisine et mobilier d'évasion



Rue de Dinant, 379 - 5570 Feschaux (Beauraing)

082 74 47 77 - 082 74 49 07 - info@modelec.be

Ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Fermé le mercredi.



www.modelec.be